

"L'Association de libre-échange a un rôle à jouer dans l'unification de l'Europe" dans Le Monde diplomatique

Légende: En décembre 1960, Frank Figures, secrétaire général de l'Association européenne de libre-échange (AELE), décrit dans le mensuel français Le Monde diplomatique le rôle de l'AELE dans la formation d'une Europe unie.

Source: Le Monde diplomatique. dir. de publ. BEUVE-MERY, Hubert ; Réd. Chef HONTI, François. Décembre 1960, n° 80. Paris.

Copyright: (c) Le Monde Diplomatique

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"l_association_de_libre_echange_a_un_role_a_jouer_dans_l_unification_de_l_europe"_dans_le_monde_diplomatique-fr-5c0fb480-ac81-4a59-8629-d21f9a5bcc42.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 17/09/2012

L'Association de libre-échange a un rôle à jouer dans l'unification de l'Europe

Par FRANK E. FIGGURES, secrétaire général de l'A.E.L.E.

Un an s'est écoulé depuis que les ministres des sept pays membres de l'A.E.L.E.⁽¹⁾ ont paraphé à Stockholm la convention donnant naissance à l'*Association européenne de libre-échange*. Le temps est donc venu de faire le point et d'examiner quels progrès ont été accomplis par l'A.E.L.E. depuis lors.

Le premier fait à relever est la rapidité de l'évolution. La convention a été signée officiellement le 4 janvier 1960; elle a été très vite ratifiée par les Parlements et est entrée en vigueur le 3 mai. Les réductions de tarifs et augmentations de contingents ont été effectuées le 1^{er} juillet, comme prévu dans la convention. Le système élaboré pour déterminer l'origine des marchandises a de même été appliqué sans difficulté.

Parallèlement, les institutions propres à l'A.E.L.E. ont été mises sur pied. Tout d'abord le Comité préparatoire, qui s'est mis au travail avant même que la convention soit signée, et qui s'est ensuite transformé en Conseil des hauts fonctionnaires. A fin février l'A.E.L.E. s'est établie à Genève, le secrétariat a été provisoirement installé au Bâtiment électoral. Quelques comités ont été créés, les uns permanents, pour traiter des questions commerciales douanières et budgétaires, les autres *ad hoc*, pour résoudre tel ou tel problème particulier. A la tête de cette petite organisation se trouve le Conseil, siégeant soit au niveau des ministres, comme à Lisbonne en mai ou à Berne en octobre, soit au niveau des hauts fonctionnaires, c'est-à-dire des chefs des délégations permanentes accréditées auprès de l'A.E.L.E. à Genève.

Tels ont été les premiers signes visibles de la mise en œuvre de l'Association — les sept délégations, comptant au total quelques dizaines de personnes, vivent et travaillent à Genève; le secrétariat, une quarantaine de personnes, et quelques dizaines de spécialistes venant à Genève de temps à autre pour discuter ensemble de problèmes particuliers. Selon les critères internationaux généralement admis c'est une très petite organisation, et il y a d'excellentes raisons pour qu'elle demeure ainsi.

Certes, personne ne peut actuellement prédire à quel point il faudra ajuster les économies nationales et les administrations gouvernementales pour rendre viable un véritable marché commun. Personne non plus ne pourrait dire aujourd'hui quels problèmes surgiront peut-être un jour entre les membres d'un véritable marché commun et comment ces problèmes devront être résolus pour satisfaire tout le monde.

Les architectes de l'Association européenne ont estimé sage de limiter leurs objectifs au strict minimum. Ils étaient évidemment conscients d'avoir une politique commerciale et une conception de l'organisation internationale très similaires: politique aussi libérale et organisation aussi petite, mais efficace, que possible.

Après six mois d'expériences, qui ont démontré un désir toujours accru de faire de Genève le centre des relations entre les Sept, rien ne s'est passé qui puisse faire douter de la sagesse des architectes de l'A.E.L.E. On peut certes préférer d'autres méthodes, et les fondateurs de la *Communauté économique européenne* ont délibérément, et pour d'excellentes raisons, choisi une autre formule, mais leur principale raison était que les buts de la Communauté dépassent de loin l'établissement d'un simple marché commun entre ses membres.

En procédant différemment, l'A.E.L.E. a pris des risques certains, mais en vérité des risques tempérés par la conviction que lorsque de réelles difficultés se présenteront les Etats membres auront à la fois la volonté de les résoudre et le flair indispensable pour créer l'instrument capable de le faire.

Les Sept ont créé un cadre et les institutions nécessaires à son développement. Mais, en fait, c'est aux industriels, aux syndicats, à tous ceux qui participent à la vie économique des pays, de faire preuve d'invention pour le meilleur usage de ce cadre. C'est de l'usage qu'ils feront des possibilités qui leur sont offertes que dépend, en définitive, le succès ou l'échec de l'A.E.L.E.

Il est évidemment trop tôt pour juger les résultats de l'A.E.L.E. en termes rigides de statistique. Il n'y a que cinq mois que les barrières douanières ont été réduites de 20%. Ce n'est que dans un an, au plus tôt, que les résultats de cette action deviendront apparents.

Néanmoins, il y a des signes précis que les Sept commencent à prendre l'A.E.L.E. au sérieux. Les industriels ont peu à peu commencé à prendre contact entre eux, à s'informer; maintenant c'est chose courante, et en plein développement. Non seulement les grandes fédérations, mais les groupements commerciaux nationaux se réunissent, discutent, et prennent des décisions. Et les citoyens privés eux-mêmes s'intéressent de plus en plus aux problèmes économiques ou politiques européens.

Que représente l'A.E.L.E. aujourd'hui dans le monde ?

A première vue, l'Association ne semble contenir, du point de vue politique, et surtout sentimental, rien de ce qu'une véritable solution européenne semble exiger. Mais lorsqu'on considère l'A.E.L.E. par rapport à l'évolution de l'Europe depuis la fin de la guerre, l'aspect est tout autre.

La plupart des nations européennes ne sont pas plus disposées à abandonner leur caractère national aujourd'hui qu'elles ne l'étaient dans le passé. En revanche, elles sont désormais prêtes à rassembler leurs forces nationales pour atteindre un but commun.

Lorsque l'Amérique a proposé à l'Europe le plan Marshall, ce ne sont pas tant les 20 milliards de dollars offerts par les contribuables américains, que la condition préalable, celle d'une étroite coopération européenne, qui a déclenché la renaissance de l'Europe. Cette coopération a donné naissance à l'O.E.C.E., puis à l'O.T.A.N., puis à tant d'autres organisations européennes dont personne il y a vingt ans n'aurait osé rêver.

Ces rêves, devenus réalités, se sont finalement catalysés en deux groupes européens, visant tous deux à la solution idéale d'une Europe unie.

La Communauté économique européenne, ou Marché commun des Six, a pour rôle historique de souder l'Allemagne à la France, c'est-à-dire, en les unissant, d'éliminer du centre de l'Europe un antagonisme séculaire.

L'Association européenne de libre-échange, de son côté, a pour but une Europe englobant tous les pays du continent, sur un plan économique et libéral et sur un plan politique démocratique, dans le respect des entités nationales.

La convention de Stockholm, base de l'Association, est en vérité un document non moins impressionnant que le traité de Rome, base du Marché commun. L'intégration économique et politique de quelques pays est une réalisation importante, mais l'abolissement des barrières douanières protectionnistes ne l'est pas moins.

Le fait que les Sept, considérant impossible, pour des raisons politiques autant qu'économiques, d'adhérer au Marché commun aux termes du traité de Rome, aient formé leur propre Association et soient en train de la développer rapidement, a une signification historique.

L'Association européenne de libre-échange scrute l'avenir et cherche à perfectionner ses institutions de manière qu'elle puisse non seulement jouer son rôle dans l'avenir de l'Europe, mais que ce rôle soit utile pour la formation de l'Europe unie que souhaitent tous nos peuples, et qui est une des conditions essentielles de la paix et de la prospérité du monde tout entier.

F. E. FIGGURES.

(1) Autriche, Danemark, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.